

Réf: Dossier N° 096928

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISHA CORP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 4643, Ilot 425

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISHA CORP »

Objet : - TRANSPORTS DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES
- VOITURE DE TRANSPORTS AVEC CHAUFFEUR (VTC)
- VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES
- VENTE DE VETEMENTS ET ARTICLES DIVERES
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 4643, Ilot 425

Dirigeant(s) : Mlle KOUASSI DIAUD PAULE-ARIANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03147 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15578/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

